



Démarchage pour complémentaire santé

Par **GODARD Catherine**, le **01/05/2018** à **10:35**

Bonjour,

J'ai été démarchée par "Ma santé facile" pour contracter une nouvelle complémentaire santé. La courtière m'a dit faire les démarches nécessaires auprès de celle que j'avais à ce moment-là (UNEO) mais ne les a pas faites et est injoignable depuis 4 mois ! Je me retrouve à payer les mensualités de deux mutuelles et CEGEMA, dont dépend Ma santé facile, que j'ai contactée, refuse de me rembourser les mensualités déjà prélevées (3 x 85,88€ = 257,64€). Etant donné que la courtière n'a pas fait son travail et est entièrement responsable de la situation, je souhaite savoir comment faire pour obtenir le remboursement de ces trois mensualités. Je précise que j'ai déjà fait parvenir à CEGEMA, comme elle me l'a demandé, un recommandé avec AR attestant de mon appartenance, à la date du 1er janvier 2018, à ma mutuelle actuelle (UNEO) mais CEGEMA fait la sourde-oreille !

Merci par avance de votre réponse.

Cordialement.